

Lettre aux fournisseurs

Le 30 novembre 2015

Objet : Sensibilisation à la fraude

Récemment, il a été porté à notre attention qu'il y a eu des tentatives d'usurpation de l'identité de Produits forestiers Résolu et de certains de ses employés dans l'achat de biens à crédit.

À ce jour, ceux qui se sont présentés comme étant de notre Société ont utilisé notre raison sociale valide (Produits forestiers Résolu) et une adresse postale valide, mais un numéro de téléphone invalide et plusieurs variantes d'adresse courriel invalides (« @resoluttefp, @resolutesfp », etc.). Notre adresse courriel est « @resolutefp.com ».

Dans ces tentatives, les auteurs de la fraude ont demandé à venir chercher eux-mêmes les biens commandés. Cependant, toutes nos commandes sont seulement livrées à un site clairement identifié de Produits forestiers Résolu et elles incluent aussi un bon de commande. Par conséquent, si vous recevez des commandes ou des instructions de livraison autres que selon vos moyens habituels ou qui ne s'inscrivent pas dans vos procédures habituelles, veuillez contacter votre agent d'achat ordinaire au site.

Les fraudes sont une réalité et il est très important de toujours agir avec diligence. Par conséquent, nous nous attendons à ce que nos fournisseurs fassent preuve de prudence et suivent les directives d'achat.

Veuillez noter que Produits forestiers Résolu ne peut être tenue responsable de cette situation et se décharge de toute responsabilité relativement aux biens commandés par les auteurs de telles manœuvres frauduleuses, illégales ou invalides ou qui leur sont indûment livrés.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre coopération et nous nous excusons pour tout inconvénient découlant de cette situation.

Salutations distinguées,

Le premier vice-président, Produits du bois, approvisionnement et technologies de l'information,



Yves Laflamme

Note : Les adresses de nos installations sont accessibles via la section [Établissements](#) de notre site Web.